



**PLAN DE CONTINGENCE DE LA COMMUNE DE TABARRE  
ALEAS HYDROMETEOROLOGIQUES  
SAISON 2021**



**Document augmenté et révisé par COOPI en novembre 2020, dans le cadre du projet : None left behind – Enhancing disaster preparedness, disaster mitigation and emergency reaction of local population and Civil Protection in Port-au-Prince area, Haïti.**

**72OFDA-G-19-GR000026 en collaboration avec la DPC. Avec le support financier de l' USAID/OFDA.**

## Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	4
1 CONTEXTE GLOBAL DU PLAN DE CONTINGENCE .....	5
1.1 Objectifs généraux du plan .....	5
1.2 Objectifs spécifiques .....	5
1.3 Structuration du plan .....	5
1.4 Méthodologie de préparation .....	5
1.5 Portée et limites.....	6
2 DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE LA TABARRE.....	6
2.1 Contexte géographique et démographique.....	6
2.2 Contexte économique et social .....	7
2.3 Contexte sanitaire.....	8
2.4 Sécurité alimentaire et nutrition.....	8
2.5 Les institutions de secours .....	8
2.6 Zonage et habitat.....	8
2.7 Eau, énergie, infrastructures et communications .....	9
2.8 Education .....	9
3 III- ANALYSE DES RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES.....	11
3.1 Principaux risques liés aux phénomènes hydrométéorologiques de la commune.....	11
3.2 Impacts des catastrophes sur la commune de Tabarre.....	12
3.3 Identification des poches de vulnérabilité locales (facteurs de vulnérabilité).....	14
4 CAPACITES DE REPONSE DE LA COMMUNAUTE EN CAS DE DESASTRE.....	14
4.1 Inventaire des ressources .....	14
4.1.1 Organisations Non gouvernementales intervenant dans la Commune de Tabarre.....	14
4.2 Identification des abris d'urgence .....	16
Liste d'identification des abris d'urgence .....	16
4.3 Les Institution Sanitaires.....	17
4.3.1 Les Institutions sanitaires.....	18
4.4 Forces et faiblesses des structures institutionnelles liées à la GRD.....	19
4.4.1 Forces institutionnelles et organisationnelles.....	19
4.4.2 Faiblesses institutionnelles et organisationnelles .....	19
4.5 Préparation de la population locale.....	20

4.6	Leçons apprises de la période 2016-2019.....	21
4.7	Contexte général de la saison 2020.....	21
4.7.1	Noms retenus pour les cyclones en 2020.....	22
5	SCENARIO ET HYPOTHESES DE PLANIFICATION.....	24
5.1	Objectifs et stratégies de réponse.....	26
6	CADRE DE COORDINATION DE LA REPOSE.....	31
6.1	Organigramme du processus de la réponse.....	31
6.2	Activation du plan.....	32
6.3	Les phases du plan de contingence.....	32
	<b>Téléphone</b> .....	36
	<b>Personne contact</b> .....	36
	<b>Téléphone</b> .....	36
	<b>Personne contact</b> .....	36
	<b>Téléphone</b> .....	36
	<b>Personne contact</b> .....	36
6.4	ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR LA GESTION DE L'URGENCE PAR COORDINATION OU AIRE.....	38
7	PROCEDURES D'ALERTE AU NIVEAU LOCAL/ CHAINE DE COMMUNICATION.....	41
	Transmission des bulletins d'alerte.....	43
7.1	Chaîne de communication au niveau local.....	44
7.1.1	Information descendante c'est-à-dire de haut en bas.....	44
7.1.2	Information remontante c'est-à-dire de bas en haut.....	45
8	ANNEXE.....	46
8.1	Liste des EIC.....	46

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASEC	: Assemblée des Sections communales
CASEC	: Conseil Administratif des Sections communales
CLPC	: Comité Local de Protection Civile
CNGRD	: Conseil National de Gestion des Risques et des Désastres
CNSA	: Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire
COU	: Centre d'Opération d'Urgence (voir COUN)
COUL	: Centre d'Opération d'Urgence Local
COUC	: Centre d'Opération d'Urgence Communal
COUD	: Centre d'Opération d'Urgence Départemental
COUN	: Centre d'Opération d'Urgence National
CRS	: Catholic Relief Services
CTD	: Coordonnateur Technique Départemental (Protection Civile)
DCPJ	: Direction Générale de la Police Judiciaire
DPC	: Direction de la Protection Civile/MICT
EIC	: Equipe d'Intervention Communautaire
EVC	: Evaluation des vulnérabilités et des capacités
GRD	: Gestion Risques et Désastres
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
NFI	: Non Food Item (Produit non alimentaire)
OCHA	: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OFDA	: Office of US Foreign Disaster Assistance
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OCB	: Organisation Communautaire de Base
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SPGRD	: Secrétariat Permanent de la GRD
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SNGRD	: Système National de Gestion des Risques et des Désastres
SIMEX	: Exercice de Simulation
USAID	: Agence des Etats Unis pour le Développement International

# 1 CONTEXTE GLOBAL DU PLAN DE CONTINGENCE

## 1.1 Objectifs généraux du plan

Le présent plan vise à atteindre les objectifs généraux suivants :

- Faciliter l'organisation des mécanismes de réponse en situation de catastrophes naturelles dans la commune de la Tabarre.
- Garantir une réponse rapide, coordonnée et efficace aux personnes affectées par d'éventuels désastres.

## 1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le Plan de Contingence Communal, dans le cadre du scénario retenu, a comme objectifs spécifiques :

- Définir et responsabiliser qui fait quoi et comment en cas d'urgence ;
- Etablir l'inventaire des ressources disponibles ;
- Déterminer les besoins non couverts et les ressources à mobiliser ;
- Identifier les actions à entreprendre de façon coordonnée par tous les acteurs et partenaires du SNGRD incluant les stratégies pour l'accès aux ressources disponibles ;
- Favoriser l'utilisation rationnelle des ressources disponibles pour la relance des activités le plus vite que possible.

## 1.3 Structuration du plan.

Le plan est structure de manière à permettre un usage simple et facile. Il part de l'analyse du contexte de la commune de Tabarre, à partir duquel il présente trois scénarios possibles de désastres : un faible (1), un modéré (2), un catastrophique (3). Il traite ensuite des objectifs de réponse et des actions de préparation ; le scénario 3 est priorisé afin d'inciter des institutions à atteindre le niveau maximal de préparation. Le plan reprend, dans un autre chapitre, les mécanismes de coordination, de maintenance et de suivi, tout en établissant le cycle de préparation pour la mise en œuvre des activités si le scénario retenu se matérialise.

## 1.4 Méthodologie de préparation

Ce document est le résultat de plusieurs activités réalisées dans la communauté. D'abord, un atelier a été réalisé sous forme de focus group avec les membres du CCPC, incluant autorités locales et les équipes d'intervention communautaires ce qui a permis de mieux cerner les

risques existant par ordre de degré de matérialisation dans la communauté. Cet atelier a permis de collecter les informations essentielles à l'élaboration du document. Comme source secondaire, le document « Plan de Contingence Communal de la commune de Tabarre, décembre 2016 », a été utilisé et les expériences récentes de tous en matière de désastres ont été prises en compte. En ensuite, le plan de contingence a été consulté et validé par l'ensemble des acteurs opérant au niveau de la commune.

Donc, ce Plan est donc le résultat d'un processus dynamique et participatif permanent, de concertation et de réflexion sur la stratégie d'élaboration et les éléments de contenu, tout en mettant l'accent sur l'évolution des facteurs de vulnérabilité naturels, socio-économiques et politiques du communal.

### 1.5 Portée et limites

Les moyens du Comité Communal de la protection civile (CCPC) sont encore très limités. Le comité anticipe des contraintes majeures si le scénario prévu dans le Plan se matérialise. La réalisation des objectifs dépend en très grande partie des actions parallèles de renforcement des capacités devant être menées par les niveaux départemental et national et par les secteurs d'appui. En plus, ce plan de contingence tient compte seulement les aléas hydrométéorologiques et ses corolaires. Les hypothèses formulées et la planification conçues ont rapport seulement avec la municipalité de Tabarre. Etant donné que le document n'est pas figé, il pourra aussi prendre en compte tous les événements adverses qui auront à se produire dans la commune.

## 2 DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE LA TABARRE.

### 2.1 Contexte géographique et démographique

Tabarre est une commune de l'arrondissement de Port-au-Prince, département de l'Ouest. Située à environ 10 km (à vol d'oiseau) à l'est -nord-est du centre urbain de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, Tabarre est bornée au Nord et à l'Est par Croix-des-Bouquets, au Sud par Delmas et Pétion-Ville et à l'Ouest par Cite Soleil.

Plus précisément Tabarre se trouve à la latitude 18° 34' 50" nord et à la longitude 72° 16' 01" Ouest. Elle a une superficie de 2 447 ha ou 24,47km<sup>2</sup> et une population d'environ 170 000 habitants. Elle comprend le Centre-Ville et deux sections communales : 1<sup>ere</sup> Bellevue (dont le quartier de la (Croix-des-Missions), 2<sup>eme</sup> Bellevue.

Par sa position géographique, Tabarre est une commune stratégique ; elle donne accès à tous les départements géographiques de la partie Nord d'Haïti : d'abord l'Artibonite et le Centre, puis les autres départements limitrophes : le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est. La commune est également incontournable pour se rendre en république dominicaine à partir de l'ouest.

- Tabarre est une commune plane. Elle se situe essentiellement à l'intérieur de la Plaines du Cul- de -Sac, a une altitude de 24 m au-dessus du niveau de la mer. Elle est parcourue par une rivière (la rivière Grise), certaines ravines, et repose sur une nappe phréatique abondante. La position naturelle de Tabarre constitue une vulnérabilité majeure par rapport aux menaces hydrométéorologiques et géotechnique (cyclone et tempête, forts vents, fortes pluies, débordement et crues de rivières, inondations, éboulement affaissement, glissement de terrain, effondrement, séisme). Les matériaux transportés élèvent le lit de la rivière à la même hauteur que les bâtis (sur les berges). Cela a pour corollaire une augmentation des fréquences des inondations.
- L'ampleur des récentes Catastrophes enregistrées en Haïti, et à Tabarre en particulier, sont, sans conteste, liées au niveau de dégradation de l'environnement, principalement du bassin versant de la rivière grise où la commune se trouve (en aval) En effet la couverture forestière, de 18% dans l'années 1950, est passée à moins de 2% en 2007 selon les données techniques disponibles au CNIGS. Cela signifie que le bassin versant cite a subi le rythme d'une érosion accélérée. Les fréquences immédiates sont des crues, des inondations des glissements de terrain des éboulements, la diminution des eaux d'infiltra, l'augmentation du ruissellement, l'appauvrissement des récoltes, l'augmentation de la vulnérabilité liées à l'érosion par ruissellement, etc.

Le barrage de diversion de cette rivière, destine à l'irrigation, étant actuellement complètement couvert de sédiments, constitue un exemple explicite de l'effet de l'érosion sur l'aval. D'autre part, qui est un développement industriel, à la moindre averse, des tonnes d'alluvions transportées par cette rivière s'étalent sur la chaussée, ce qui ralentit ou concentre la circulation à certains endroits. Même une partie de l'aéroport international Toussaint Louverture n'est parfois pas exempt de la monté d'eau sédimentée de cette rivière.

## 2.2 Contexte économique et social

Haiti Fait partie des pays le moins développé de l'hémisphère occidental, la réalité sociale économique de la commune de Tabarre n'est pas trop différente du reste du pays. La commune

est une commune urbaine. Les principales activités des habitants sont : le petit commerce, le transport (Camionnette et Moto), les travaux de maçonnerie, et les industries d'assemblage. De ce fait, la grande majorité de cette population travaille dans secteur informel et ne jouit d'aucune sécurité sociale ni de système d'assurance.

### 2.3 Contexte sanitaire

Sur le plan sanitaire, la situation de la section est aussi critique. Il y a une très mauvaise gestion des déchets, et des eaux usées. Cet état de fait entraîne souvent des cas d'épidémie, des maladies diarrhéiques et de fièvres telles que : la malaria, la typhoïde, la dingue...

Seulement une des 6 institutions sanitaires de la commune est publique. Cette réalité complique la situation de la masse appauvrie de la commune.

### 2.4 Sécurité alimentaire et nutrition

Comme déjà décrit dans le contexte économique et social, les principales sources de revenu de la population sont des petites activités du secteur informel, très souvent insuffisant pour répondre aux besoins sanitaires et nutritionnels, il y a beaucoup de cas de malnutrition dans la commune, surtout chez les enfants.

### 2.5 Les institutions de secours

La commune loge la Direction Central de la Police Judiciaire (DCPJ), la Brigade d'Intervention Motorisée (BIM) et deux sous – commissariats police. Tabarre héberge aussi un service d'incendie : les sapeurs-pompiers de l'aéroport international. Des entrepôts existent au centre-ville et dans chaque section communale. La commune a aussi un comité local de la Croix Rouge Haïtienne, un Comité Communal de Protection Civile, deux Comité Local de Protection Civile et des Equipe d'Intervention Communautaire.

### 2.6 Zonage et habitat

Le comité communal, en vue d'une meilleure gestion des urgences, a divisé la commune de Tabarre en trois (3) blocs, en tenant compte de la répartition des sections communales : Centre-ville, 3ème Bellevue, 4ème Bellevue.

Tôle et béton prédominant dans le bâti, suivant qu'on est au centre-ville ou dans les sections communales. Les constructions ne sont généralement pas conformes aux normes ; elles sont donc à risque d'incendie, de séisme, d'inondation, de forts vents, d'éboulement ou de glissement de terrain. Les zones résidentielles occupant 65% du centre –ville et 40 à 70% des sections

communales ; Les zones commerciales variant de 10 à 15 % dans toute la commune. Les activités industrielles constituent environ 10% des occupations des Tabarrois (es). Les pratiques religieuses, qu'il s'agit du vodou du catholicisme ou des cultes réformés sont très présents.

La population fluctue sur une base quotidienne et hebdomadaire. Elle se concentre dans les maisons, les écoles, les marchés les hôpitaux, les industries, les églises, les temples vodou....

La commune est caractérisée par urbanisation anarchique sur les berges et même dans le lit majeur de la rivière Grise.

## 2.7 Eau, énergie, infrastructures et communications

La commune de Tabarre compte plusieurs routes : Boulevard 15 octobre qui traverse le centre-ville et mène à Pétion-Ville ; Boulevard Toussaint Louverture et ave Maïs Gâté qui relie les communes de Delmas et de la croix-des-Bouquets, la route national # 1 qui traverse le quartier de la Croix –des- Missions ; la route Tabarre –Croix -des- Missions. Seuls les Boulevards sont toutes asphaltés et les tronçons Butte Boyer est en mauvaise état. Les ponts et les dalots constituent les points de vulnérabilité. La commune n'a pas de gares routières mais héberge le principal aéroport international d'Haïti, une aérogare qui dessert les villes de provinces. Ces installations aéroportuaires sont à risque d'inondation, d'incendie et de séisme.

Plusieurs pompes à essence fonctionnent mais sont a risqué d'incendie et d'inondation.

Les bureaux des services d'eau et d'électricité, de téléphonie existent dans la commune qui loge également trois entreprises de traitement et de vente d'eau.

## 2.8 Education

L'enseignement fondamental et secondaire prédomine à Tabarre qui comporte également des centres professionnels et universitaires.

Comme dans tout le système éducatif haïtien, les curricula ne comportent pas d'unités pédagogiques relatives à l'identification des risques ni aux mesures à prendre pour s'en protéger. Ni écoliers ni enseignant n'ont non plus appris à développer une relation harmonieuse avec leur environnement.

La perte de mémoire ( la fréquence et l'ampleur de menaces sont souvent oubliées au fil des ans ), la perception du surnaturel ,la résignation ( Dieu est bon ,il ne permettra pas que telle menace emporte une famille, une localité, une ville entière ; pas de peine sans secours ; personne ne peut échapper au châtement des « lwa » ; « le je-m 'en foutisme » ; personne ne peut dompter la nature ; on n'y peut rien) , la perception des relations avec les autres ( pas de buts communs:

chak koukouy klere pou je w ) ,autant d'idées, de visions de traditions et de valeurs qui traversent l'éducation et qui portent citoyens, acteurs /décideurs et communautés à négliger les actions / mesures de prévention et de préparation dans leurs prises de décisions.

### 3 III- ANALYSE DES RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES.

#### 3.1 Principaux risques liés aux phénomènes hydrométéorologiques de la commune.

<b>Cyclone</b>	<b>Inondation</b>	<b>Sècheresse</b>	<b>Mouvement de terrain (Glissement de terrain / éboulements et effondrement)</b>
<p><b>Caractérisation de l'aléa :</b> Ce phénomène est caractérisé par des vents violents, des pluies torrentielles et la montée des vagues de la mer.</p> <p><b>Fréquence :</b> La commune est frappée par au moins un cyclone chaque cinq ans en moyenne.</p> <p><b>Intensité :</b> <u>Moyenne</u></p> <p><b>Période :</b> la période cyclonique débute le 1<sup>er</sup> juin et termine le 30 novembre en général.</p>	<p><b>Caractérisation de l'aléa :</b> Ce Phénomène est caractérisé par la submersion partielle d'une surface, zone habituellement sèche, par des eaux douces ou salées.</p> <p><b>Fréquence :</b> Ce phénomène devient de plus en plus fréquent le centre-ville et les zones basses de la commune à cause des constructions anarchiques, les problèmes de drainages, la mauvaise gestion des déchets. Une simple pluie de quelques minutes peut produire une</p>	<p><b>Caractérisation de l'aléa :</b> Ce phénomène est caractérisé par l'absence de pluie sur une période relativement long ; par des vents ; beaucoup de soleil et diminution du débit de certaines sources eaux.</p> <p><b>Fréquence :</b> La commune est touchée par ce phénomène généralement dans les périodes de pluie, dans certaines zones en pente.</p> <p><b>Intensité :</b> <u>Moyenne</u></p>	<p><b>Caractérisation de l'aléa :</b> Ces phénomènes sont caractérisés par la descente d'une masse de terre sur une pente ; des chutes de blocs de roche plus ou moins homogènes depuis un sommet ou une pente.</p> <p><b>Fréquence :</b> Chaque année</p> <p><b>Intensité :</b> <u>Moyenne</u></p> <p><b>Période :</b> ces phénomènes peuvent arriver à n'importe quel période de l'année dans les zones concernées, cependant, on les observe beaucoup</p>

	<p>inondation.</p> <p><b>Intensité</b> : entre moyenne et forte.</p> <p><b>Période</b> : dans les mois de mars au mois d'aout et aussi dans les mois d'octobre à novembre.</p>	<p><b>Période</b> : du mois de mars au mois de Septembre.</p>	<p>plus dans les mois d'octobre, de novembre et de janvier.</p>
--	--	---	---

Légende : Faible<sup>1</sup> ; Moyenne<sup>2</sup> ; Forte<sup>3</sup>

### 3.2 Impacts des catastrophes sur la commune de Tabarre.

<b>Possibles impacts sur des zones de la commune</b>			
<b>Alea</b>	<b>Impacts</b>	<b>Zones plus affectées</b>	<b>Estimation de la population vulnérable.</b>
Cyclone	Perte en vie humaine ; Dégâts considérables sur l'habitat, sur l'environnement, sur les bétails et sur les jardins, les infrastructures routières, les réseaux de distribution d'eau.	Toute la commune en générale, en particulier les zones :	1500 personnes
		« Village Sam »	3500 personnes

<sup>1</sup>Faible= généralement la matérialisation de l'aléa provoque que des dégâts lèges sur la commune.

<sup>2</sup>Moyenne= Généralement la matérialisation de l'aléa provoque des dégâts considérables sur la section.

<sup>3</sup> Fort = Généralement la matérialisation de l'aléa provoque des dégâts extrêmes sur la section.

		« Saite-Philomène » ; « Bitte Boyer (Cité Tibaka) »	
		« Bigaratte Damien »	6000 personnes
		« Cazeau »	6250 personnes
Inondation	Perte en vie humaine ; Dégâts considérables sur l’habitat, sur l’environnement, sur les bétails et sur les jardins, les infrastructures routières, les réseaux de distribution d’eau, pollution, épidémies de maladies.	Saint-Philomène ; Bitte Boyer (Cité TiBaka); Damien Bigaratte (Cité Sam)	5450 personnes
Mouvement de terrain (Glissement de terrain / éboulements et effondrement)	Ces phénomènes ont des impacts négatifs sur les vies et les biens des habitants, surtout au niveau des jardins et des bétails.	Galette Greffin	

### 3.3 Identification des poches de vulnérabilité locales (facteurs de vulnérabilité)

La République d'Haïti est un pays en situation de grande vulnérabilité face aux aléas naturels par sa position géographique et ses caractéristiques géologiques. La commune de la Tabarre n'échappe pas à cette triste réalité.

Les facteurs de vulnérabilité de la commune sont :

- **Sa position géographique :**

La commune de Tabarre est une commune plane, qui était consacrée dans le temps aux activités agricoles. Maintenant à cause de l'urbanisation anarchique elle est devenue une zone à haut risque d'inondation.

**Le manque d'abris :** il y a aucun bâtiment construit dans la commune pour évacuer la population vulnérable en cas de passage d'un cyclone. Les espaces sélectionnés à ce fait sont généralement des écoles qui ne sont pas équipées pour jouer ce rôle. Et en plus le nombre est totalement inférieur à la population vulnérable. Cet état de fait augmente le risque de pertes en vies humaines.

## 4 CAPACITES DE REPOSE DE LA COMMUNAUTE EN CAS DE DESASTRE

### 4.1 Inventaire des ressources

4.1.1 Organisations Non gouvernementales intervenant dans la Commune de Tabarre			
Nom de l'organisation	Domaine d'intervention	Zone d'intervention	Contacts
COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (COOPI)	La Gestion des risques et des désastres.		Paolo Prina

Cette institution peut participer dans le renforcement des structures de protection civile existantes dans la section que ce soit au niveau de la prévention, de la préparation et de la réponse. Aussi, elles peuvent contribuer au relèvement de la population après le passage d'un aléa naturel.

La commune a environ 6 institutions sanitaires dont 1 publique. Il a aussi un comité communal de protection civile (COUC) deux Comité Locale de la protection civile CLPC, des EIC et un comité Local de la Croix Rouge Haïtienne.

## 4.2 Identification des abris d'urgence

Liste d'identification des abris d'urgence								
Nom de l'institution	Type d'abri (bâtiment construit à cet effet /Ecole/ Eglise/ autres....	Adresse	Capacité	Equipement Oui/ Non Si oui, fiche d'inventaire	Infrastructure WASH		Structure du Bâtiment.	Contact du responsable. Nom et téléphone
					Eau	Toilettes		
Ecole Nationale de Soisson	Ecole	Tabarre 68	500 personnes	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle/ en béton.	Denel Tel. : 3129 5089
Lycée Jean Mary Vincent	Ecole	Carradeux	2500 personnes		Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle/ en béton.	Charles Lucknerlange Tel : 3607 2656/ 3449 7044
Ecole Nationale de Tabarre	Ecole	Tabarre 25	1000 personnes	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle/ en béton.	Jean François Lucien Tel : 3739 5538

Ecole Nationale de Cazeau	Ecole	Boulevard 15 Octobre.	1000 personnes	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle	Dorzin Adam
Institution Mixte Jean Chenier Goudet	Ecole	Tabarre 27, Ste-Philomène	750 personnes	Non	Non	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle	Jean Chenier Gourdet Tel : 3612 0234
Ecole Nationale de Damien	Ecole	Damien	1000	Non	Oui	Oui	Structure en mur de bloc et toiture en Tôle	Mme Bernard Tel : 3753 5938

N.B : Il faut noter qu'aucun de ces espaces n'ont été construites à cette fin. De ce fait, ces espaces proposés par la communauté et validés par la DPC nécessitent des travaux d'aménagements avant de leur utiliser comme abris d'évacuation. Par exemple des travaux de renforcements des fenêtres pour éviter la pénétration de l'eau de pluies à l'intérieure des espaces ; des travaux de renforcement des portes, réparation des cuisines et toilettes. Ces espaces méritent aussi des équipements comme : Lampes à piles, couvertures, sac de couchages, récipients d'eau etc...

#### 4.3 Les Institution Sanitaires

#### 4.3.1 Les Institutions sanitaires

Nom	Adresse	Services fournis	Capacité d'hospitalisation	Service payé		Staff médical comprend :				
				Oui	Non	Doc teur	Infirmi ère	Auxiliai re	ASCP	Contact
Hôpital Saint Luc/ Petits Frères et Sœurs	Tabarre 27	Général	200 personnes	X		X	X	X		
Centre de Santé de la Croix des Missions	Croix des Mission	Consultation			X	X	X	X		
MSF	Tabarre 36	Hospitalisation	100 personnes		X	X	X	X	X	
Centre Hospitalier de Tabarre	Tabarre 28	Consultation	10 personnes	X		X	X	X	X	
Bethesda	Clercine 16	Consultation		X						
King Hôpital	Carradeux	Consultation/ Opération/ Hospitalisation	20 personnes	X		X	X	X	X	
Clinique Mairie de Tabarre	Bvd 15 Octobre	Consultation			X	X	X			4429-6940

## 4.4 Forces et faiblesses des structures institutionnelles liées à la GRD

### 4.4.1 Forces institutionnelles et organisationnelles

La commune de Tabarre est très vulnérable par rapport à sa position géographique et le niveau de pauvreté de la population. Malgré tout, elle dispose d'un certain nombre d'acquis et de potentialités relatives à la gestion des risques et de désastres sur lesquels ce présent plan de contingence pourra capitaliser. Le plan est un outil essentiel utilisé par une institution pour prioriser les zones et aires de travail, organiser et optimiser l'utilisation des ressources, coordonner avec d'autres acteurs, prévoir des situations futures, et en général soit mieux préparée en relation avec l'avènement possible d'évènements de grande magnitude, les structures d'urgences disponibles dans la commune sont :

- Un Comité Communal de Gestion des Risques (Comité Communal de la Protection Civile)
- Des Comités Locaux de la GRD (Comité Local de protection Civile) ;
- Les brigadiers formés et équipés de la commune de Roseaux qui constituent le bras opérationnel du système ;
- Un corps de Pompier
- Des EIC (Equipes d'Intervention Communautaire) formées et équipées dans plusieurs zones, notamment à Canaan et Tiginen.
- Un Centre d'opérations d'urgence Communal (COU) ;
- Des ressources humaines avec une certaine expérience dans le domaine de la GRD et une certaine motivation aux actions de prévention, préparation et de réponse à l'urgence ;

### 4.4.2 Faiblesses institutionnelles et organisationnelles

Le Comité communal, tel qu'il est conçu par le niveau central, repose sur un équilibre entre différents acteurs : représentations du gouvernement au niveau de la commune, autorités locales (mairies et CASEC), société civile, organisations non gouvernementales et population en général. Celui de Tabarre comporte de grandes faiblesses, notamment :

- L'instabilité de la structure (qui fonctionne au gré du changement des autorités locales) ;

- Le manque d'organisation des ressources humaines (pour assurer la rotation régulière du personnel en situation d'urgence)
- L'absence de ressources budgétaires au niveau de la mairie ou au sein des institutions spécifiquement pour la gestion des risques et la réponse aux désastres ;
- L'inexistence d'installations pour le fonctionnement normal du comité communal ;
- La faible capacité des secteurs à intervenir ;
- L'absence de cadre de fonctionnement du Comité (ou des différentes composantes du SNGRD en général). Les responsabilités, le niveau d'engagement et d'autorité, la répartition du temps de travail des fonctionnaires par rapport aux institutions qu'ils représentent et à la hiérarchie de l'entité, en temps normal comme en temps d'urgence, ne sont pas clairement définis. Le niveau et l'étendue de l'autorité de coordination sur les représentants des institutions, les relations entre ces représentants et leur hiérarchie d'origine ne sont pas non plus établis ;
- Le manque de communication ou de concertation entre les membres du comité ;
- Les actions de préparation et de réponse, généralement concentrées sur les menaces hydrométéorologiques, sont menées en retard ; celles de réhabilitation traînent, avec peu de coordination, vu le manque de normes et de procédures de gestion des urgences dans la commune.

#### 4.5 Préparation de la population locale

La capacité de la population à répondre face à une catastrophe du niveau de la préparation de la population, des stocks de contingences disponibles, de la fragilité environnementale, de la diversité des activités génératrices de revenu au niveau communal, de l'état des infrastructures routières, la fragilité sociale, sans oublier de la disponibilité d'un outil de référence en cas de la survenue d'une catastrophe.

Ainsi, au niveau institutionnel, il y a un comité Communal de gestion des risques et de désastres (CCGRD/CCPC), des volontaires communautaires et, qui se chargent d'assurer la sensibilisation des communautés à risque. Le comité local via les points focaux dans lieux stratégiques/ ou à hauts risques facilitent la diffusion des alertes. De même, la population a une assez bonne capacité de réagir face à une situation d'adverse, la plupart des personnes dont les maisons sont inhabitables après une urgence sont hébergées par leur proche (familles, amis, voisins) ; ce qui réduit significativement le nombre des personnes déplacées vers les abris après un désastre

naturel. Le déplacement vers les sites d'hébergement communs ou abris provisoires est souvent une solution de dernier recours.

#### 4.6 Leçons apprises de la période 2016-2019

L'amélioration du suivi météorologique, la diffusion de l'alerte et l'implication effective des autorités locales dans la prise de décision ont un impact positif sur la gestion en général des phases d'alerte. Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation avant, pendant et après désastre ;

- L'insuffisance d'institutions pour la prise en charge des actions de gestion des risques et des désastres constituent des faiblesses importantes ;
- L'amélioration du suivi météorologique, la diffusion de l'alerte et l'implication effective des autorités locales dans la prise de décision ont un impact positif sur la gestion en général des phases d'alerte. Les médias jouent un rôle important dans la sensibilisation avant, pendant et après désastre ;
- L'insuffisance d'institutions pour la prise en charge des actions de gestion des risques et des désastres constituent des faiblesses importantes ;
- Un comité communal qui ne travaille pas en permanence risque d'être démotivé et démobilisé
- Les frictions dans la hiérarchie d'un comité communal constituent un facteur de démotivation et de démobilisation

#### 4.7 Contexte général de la saison 2020.

Les derniers **pronostics pour 2020** réalisés par les prévisionnistes de Weather Channel (canal de nouvelles de la météo en continu : USA) disent s'attendre à 18 tempêtes, dont neuf ouragans et quatre qui pourraient devenir des ouragans majeurs. Concordance des chiffres avec ceux des prévisionnistes d'Accu Weather (compagnie privée américaine) qui prévoient de 14 à 20 tempêtes tropicales et ouragans pour cette année.

- 14 à 18 tempêtes tropicales
- 7 à 9 Ouragans
- 2 à 4 Ouragans majeurs

#### 4.7.1 Noms retenus pour les cyclones en 2020<sup>4</sup>

Chaque saison, on prépare une liste de noms potentiels pour les ouragans à venir. La liste contient un nom pour chaque lettre de l'alphabet (les lettres Q, U, X, Y, Z ne figurent pas dans la liste parce que peu de noms débutent par ces lettres). Ces listes sont révisées tous les six ans et les noms utilisés sont remplacés. Pour l'année 2020, voici la liste de noms :

<b>1</b>	Arthur	<b>8</b>	Hanna	<b>15</b>	Omar
<b>2</b>	Bertha	<b>9</b>	Isaías	<b>16</b>	Paulette
<b>3</b>	Cristobal	<b>10</b>	Josephine	<b>17</b>	Rene
<b>4</b>	Dolly	<b>11</b>	Kyle	<b>18</b>	Sally
<b>5</b>	Edouard	<b>12</b>	Laura	<b>19</b>	Teddy
<b>6</b>	Fay	<b>13</b>	Marco	<b>20</b>	Vicky
<b>7</b>	Gonzalo	<b>14</b>	Nana	<b>21</b>	Wilfred

Les prévisions avancées ici reposent sur une base de données accumulées sur 30 années. Cependant, au cours des années 2017 et 2019, on a eu en Haïti très peu d'activités du point de vue cyclonique et les questionnements sont arrivés de toutes parts, vu que les prévisions annonçaient le pire. On rappelle aux résidents des côtes qu'un seul cyclone avec des éboulements peut en faire une saison active pour eux. Ils doivent donc se préparer avec le plus de précautions possibles pour chaque saison, quel que soit le niveau d'activité prédit par les spécialistes. De plus, il est à noter que pour la saison cyclonique 2021, Tabarre à de nombreux défis en raison de la situation sanitaire avec la présence du Coronavirus, la faiblesse du système d'alerte et la situation des abris d'évacuation.

La saison cyclonique de cette année est toute particulière en raison de fortes averses enregistrées sur le pays durant le mois mai. Cette situation ayant déjà comme résultat la saturation des sols en eau, l'abattage des arbres par Matthew. Donc, la moindre pluie pourrait engendrer des inondations en tout début de la saison.

---

<sup>4</sup>*COLORADO STATE UNIVERSITY, FORECAST OF ATLANTIC SEASONAL HURRICANE*  
ABSTRACT: <http://tropical.colostate.edu/>(as of April 2020)

Chaque année de juin à novembre, Haïti est soumis aux risques des phénomènes cycloniques pouvant être particulièrement dangereux. Pour s'en protéger, la population devra suivre les consignes données par le Secrétariat Permanent de la Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD), à chaque stade d'alerte.

## 5 SCENARIO ET HYPOTHESES DE PLANIFICATION

Scénarios	Scénario 1 Impact négligeable	Scénario 2 Impact modéré	Scénario 3 Impact sévère/catastrophique
Événement et ampleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisé à certaines localités. Pour les inondations, l'eau sort de Pétion-Ville, passe par Caradeux et envahit le terrain Unibank et Carrefour Rita</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégâts assez importants affectant 500 familles et une bonne partie de services ;</li> <li>Installations aéroportuaires bloquées pour environ 4 heures de temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes sections communales affectées (en termes de maison et de jardins) ;</li> <li>Dégâts sévères affectant environ 3000 familles et la plupart des services ; pertes en vies humaines, pertes de jardins et de bétail.</li> <li>Installations aéroportuaires fermées pour deux jours.</li> </ul>
Zones touchées	<ul style="list-style-type: none"> <li>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> section communale (Ravine Ti Madanm, Truitier, Ambassade américaine, Centre-ville, Fleuriot, Damien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> section communale (Ravine Ti Madanm, Truitier, Ambassade américaine, Centre-ville, Fleuriot, Damien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute la commune, surtout Bigarade, Ste Philomène, Croix-des-Missions, Butte Boyer, Torcelle, Bois-blanc, Carrefour Rita.</li> </ul>
Populations touchées, conséquences humanitaires et besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environ 200 familles touchées ; maisons inondées à Tabarre 23, 25 et 27, à Fleuriot et à Oasis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>800 familles touchées, 2 morts, 10 blessés, 1 disparu. 1000 évacués nécessitant abris provisoires, eau, alimentation, kit d'hygiène, matelas, sacs de couchage, éclairage...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>25 morts, 100 blessés, 10 disparus, 3000 familles sans-abris nécessitant abris provisoires, eau, alimentation, soins de santé, kit d'hygiène, matelas, sacs de couchage, éclairage...</li> </ul>
Durée probable	<ul style="list-style-type: none"> <li>En permanence ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environ deux jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 à 3 jours</li> </ul>
Menaces secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Epidémies (choléra, grattelle, malaria, fièvre dingue, filariose, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Epidémies, traumatismes, malnutrition ;</li> <li>Erosion, perte de documents, pauvreté...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traumatismes, malnutrition, risques de maladies de la peau, de diarrhée et d'autres pathologies, comme la grippe, tétanos, diphtérie, typhoïde, hépatite A, allergies, hypertension ;</li> <li>Erosion, sources polluées, perte de documents, insécurité, vol, viol, pauvreté...</li> </ul>
Infrastructures de services et de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environ 5 km de routes endommagées, zone agricole affectée, perte de bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 km de routes endommagées ;</li> <li>Puits endommagés, rupture de l'alimentation en eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Routes endommagées (bloquées en plusieurs points), une dizaine de dalots et de ponts endommagés ;</li> <li>Puits et captages endommagés, boues dans les rues et les maisons ;</li> <li>Zones enclavées ;</li> <li>Rupture de l'alimentation en eau.</li> </ul>

Scénarios	Scénario 1 Impact négligeable	Scénario 2 Impact modéré	Scénario 3 Impact sévère/catastrophique
Infrastructures agricoles	Pertes de jardins dans les deux sections	- Pertes agricoles estimées à plus de 2 millions de gourdes.	- Environ 100 carreaux de terres affectées, pertes de 20 millions de gourdes de production agricole ; - Pertes d'outils, de bétail, de volaille.
Santé et installations sanitaires	- Installations sanitaires affectées	- Installations sanitaires inondées	- Installations sanitaires inondées ; - En cas de séisme, centres de santé et hôpital endommagés.
Energie et communications	- Pas de dommages	- Pas de dommages ;	- Antennes, panneaux publicitaires, pylônes électriques affectés
Ecoles, églises et autres édifices	- Ecoles et églises inondées dans les zones touchées	- Ecoles et églises inondées dans les zones touchées	- Une quinzaine d'écoles et d'églises endommagées ; - En cas de séisme, 15% des écoles, des églises et des édifices publics détruits ou endommagés.
Institutions de service	- Institutions inondées dans les zones touchées	- Institutions inondées dans les zones touchées	- Les institutions sont touchées à 35% ; - En cas de séisme, à 90%.
Habitat, relief et environnement	- Maisons inondées dans les zones touchées	- Habitat affecté entre à environ 25% ; pertes en bétail et en volaille;	- Environ 3000 maisons endommagées, inondées ; - En cas de séisme, 25% des maisons sérieusement endommagées ; - Vêtements, literie, ustensiles sérieusement abîmés.
Autres impacts	Augmentation de la vulnérabilité	- Décapitalisation, insécurité ;	- Pertes dans le secteur économique et décapitalisation ; - Puits, pollués, endommagés ; - Sources d'eau comblées, envahies, polluées ; - Problèmes de sécurité divers (pillage, vol, viol).

## 5.1 Objectifs et stratégies de réponse

Scénario	Objectifs	Stratégie de réponse	Actions de préparation
Populations touchées, conséquences humanitaires et besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuer, héberger et nourrir 15 000 familles pendant 72 heures. ; -</li> <li>- Fournir un appui psychosocial à 40% des familles hébergées</li> <li>-Fournir une assistance financière aux familles des décédés pour l'organisation des funérailles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evacuation à pied ou en Autobus.</li> <li>Organiser des sites d'Hébergement de proximité.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution de l'eau, des plats chauds pendant la première semaine. Des kits d'hygiène.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des abris ; -</li> <li>Mobilisation de tentes et de toilettes portables ; -</li> <li>Préparation d'entrepôts ; -</li> <li>Pré positionnement de stocks d'aliments et de matériels ; -</li> <li>Inventaire des cadres disponibles (susceptibles d'intervenir en appui psychosocial) ; -</li> <li>Entente avec dispensaires et hôpitaux</li> </ul>
Menaces secondaires	Minimiser les risques d'épidémie, de famine et d'augmentation de la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir Population / Santé et installations sanitaires ; -</li> <li>Accorder crédit, distribuer des semences en utilisant les organes de microcrédit, les ONG ; -</li> <li>Programme Cash for</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir santé et installations sanitaires; -</li> <li>Pré positionnement de fonds et de semences.</li> </ul>

		work.	
Infrastructures de services et de communication	Créer/déblayer des voies d'accès ; - Rétablir les routes endommagées ; - Alimenter la population en eau potable ; -	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Distribution massive d'eau au cours de la première semaine (transport en hélicoptère, à pied et à dos d'animaux) ; - Déblayage des puits.	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Distribution massive d'eau au cours de la première semaine (transport en hélicoptère, à pied et à dos d'animaux) ; - Déblayage des puits.
Infrastructures agricoles	Entreprendre la réhabilitation des terres dégradées et des canaux d'irrigation ; - Fourniture de semences (haricot, céréales, pois, etc.) ; - Appui financier au secteur agricole ;	Utiliser les ressources humaines de la commune ; - Mobiliser les ressources existantes au niveau de WINNER et de Plan Haïti ; - Entreprendre des travaux de conservation de sols et de reboisement.	Mobiliser les ressources existantes au niveau de WINNER, de Plan Haïti et d'autres partenaires ; - Prépositionner de fonds et semences.
Santé et Installations sanitaires	Prendre en charge les 50 blessés ; - Fournir des soins de santé aux familles affectées ; - Minimiser les risques d'épidémie et de famine	Installer un hôpital de campagne de 150 lits ; - Installer des postes de soins dans les zones affectées et utiliser des cliniques mobiles ; - Prépositionner 1 kit de santé	Revoir avec le secteur Santé les paramètres de la prise en charge des victimes ; - Démarches auprès du MSPP pour un hôpital de campagne ; - Constituer un stock de

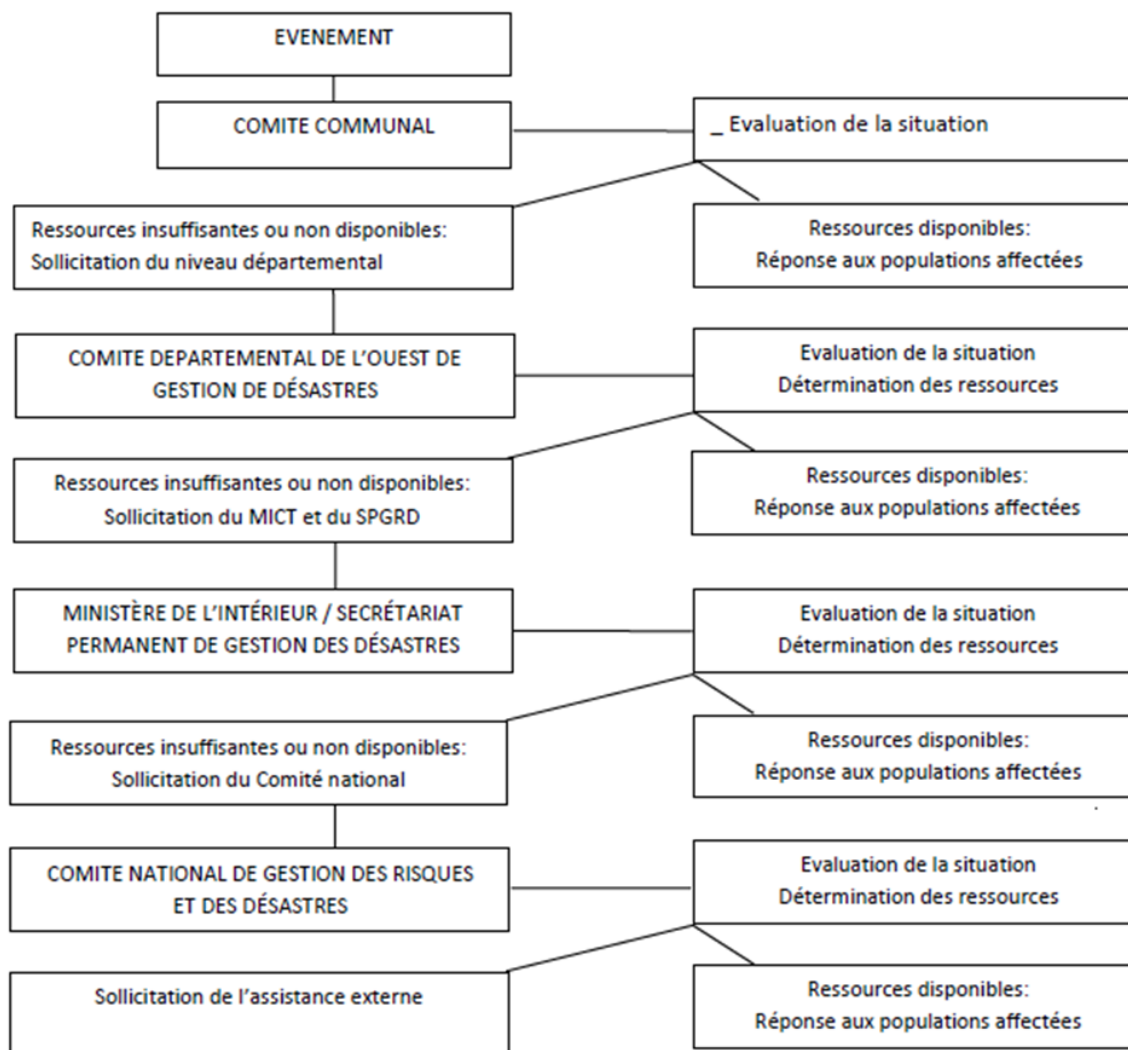
		10 000 ; – Conduire une campagne de vaccination, de sensibilisation, de surveillance épidémiologique ; – Distribuer des kits d’hygiène, des médicaments et du matériel de traitement d’eau ; – Recherche, traitement et enterrement de cadavres d’humains et d’animaux ; – Réhabiliter les installations atteintes	médicaments essentiels et de kits d’urgence ; – Constituer des stocks de nourriture et d’eau ; – Formation de secouristes et d’agents de santé ; – Formation en gestion d’afflux de victimes ;
Energie et communications	Rétablir la communication dans les premières 24 à 72 heures ; – Utiliser des groupes électrogènes de support dans les institutions de réponse (COUC, santé, presse et communication, services publics) ; – Rétablir l’électricité et la communication téléphonique au cours de la première	Utiliser un système de communication de support, celui de la PNH ; – Utiliser des mégaphones ; – Mobiliser les techniciens qualifiés et concernés avec le matériel nécessaire.	Entente avec la PNH pour l’utilisation de son système de communication de support ; – Mobiliser et prépositionner des groupes électrogènes alternatifs ; – Stocker du matériel de rechange dans des zones non inondables ; – Stocker du carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes.

	semaine ;		
Ecoles, églises et autres édifices	Aider au nettoyage des bâtiments affectés ; – Aider à la réhabilitation des bâtiments endommagés ; – Appuyer les enseignants ; – Aider à l’acquisition de matériels scolaires en vue de faciliter la reprise des activités scolaires et ecclésiastiques au niveau de 60% des bâtiments affectés.	Utiliser les ressources humaines de la commune ; – Programme Cash for work pour le nettoyage et la réhabilitation ; – Distribution ou financement de matériels scolaires ; – Appui financier aux enseignants ;	Négocier des programmes Cash for work avec les ONG sur place ; – Négocier des programmes de réhabilitation d’écoles et d’acquisition de matériels avec les partenaires concernés ; – Pré positionnement de tentes ; – Pré positionnement de matériels scolaires ;
Institutions de service (Mairie, Tribunaux, PNH, BAC, ALI/DGI, Office d’Etat civil, ONI, BEC, CIC, BED, CRH, radios...)	Aider au nettoyage des bâtiments affectés ; – Aider à la réhabilitation des bâtiments endommagés, afin de les rendre opérationnels	Utiliser les ressources humaines de la commune ; – Programme Cash for work pour le nettoyage et la réhabilitation.	Négocier des programmes Cash for work avec les ONG sur place
Habitat et relief	– Distribution de vêtements, de matelas, de couvertures, d’ustensiles de cuisine ; – Aider à la réparation de 40% des maisons endommagées ; – Aider à la reconstruction de	Subventionner directement les bénéficiaires ; – Distribution de matériau de construction ; – Construction de seuils avec des plantules de vétiver.	Collecte et pré positionnement de : vêtements, d’articles de literie et d’ustensiles ; – Subventions et distribution à négocier en fonction des disponibilités ; – Organisation

	25% des maisons détruites ; – Aider à la réhabilitation de l’environnement.		de pépinières.
Autres impacts	Aider à la réhabilitation des petits commerçants et agriculteurs touchés ; – Renforcement de la sécurité (convois, entrepôts, points de distribution, personnel...).	Subventionner directement les petits commerçants et agriculteurs touchés ; – Collaborer avec la PNH pour la prévention des problèmes d’insécurité ; – Utiliser les scouts d’Haïti, les JA.	Négocier des programmes de subventions avec les ONG locales ; – Identifier zones d’insécurité avec les CASEC et les ASEC ; – Plans de sécurité à développer et placer en annexe au plan de contingence.

## 6 CADRE DE COORDINATION DE LA REPONSE

### 6.1 Organigramme du processus de la réponse



## 6.2 Activation du plan

Le Plan de contingence est automatiquement activé et entre en application dès la réception des bulletins météorologiques émanant des services officiels du gouvernement, des services techniques départementaux ou en cas de désastre inattendu. Son activation correspond à celle du Centre d'opérations d'urgence (COUC) suivant l'organigramme établi et la planification entendue. Le Maire, l'un des adjoints ou la personne désignée suivant l'organigramme est censé donner le signal de l'activation. Mais avec ou sans signal, en cas de danger imminent ou de désastre inattendu, les membres du COUC se rendent sans délais au local désigné pour commencer les opérations.

L'action du Plan de contingence s'arrête à la fin de la situation d'urgence où il est désactivé formellement par la personne en charge de la gestion de l'urgence. A sa désactivation, les plans de relèvement et de réhabilitation sectoriels entrent en œuvre sous la coordination du Comité de gestion des risques et des désastres.

Le Plan de contingence local comprend trois phases : (1) l'alerte ; (2) la phase d'urgence qui comprend (a) l'évacuation des personnes et (b) la prise en charge des personnes dans les abris provisoires ou qui sont dans le besoin (c) la reprise des services de base ; (3) la reprise immédiate des activités.

## 6.3 Les phases du plan de contingence

Les phases de la contingence	Durée	Responsabilités
<b>Alerte</b>	Variable	UHM, DPC, CDGRD, CCPC, CLPC, CASEC, PNH, CRH
<b>Phase d'urgence</b>	1 <sup>er</sup> -15 <sup>ème</sup> jour	
Evacuation des victimes ou potentiels victimes	2-3 jours	CASEC/CLPC, COUL PNH, Service Transport Dignité, CRH,

		EIC
Prise en charge des personnes sinistrées (offre de services de base)	15 jours	CASEC, COUL, ONG
Remise en fonctionnement des services de base	15 jours	CASEC, MTPTC, MARNDR, MSPP, DINEPA, ONG
<b>Phase de reprise des activités</b>	<b>5<sup>ème</sup> – 60<sup>ème</sup> jours</b>	
Retour des personnes dans leur famille	5 -20 <sup>ème</sup> jours	CASEC, CCPC, PNH, MTPTC, MAST, CRH, ONG
Investissements essentiels sectoriels facilitant la reprise	10-60 <sup>3ème</sup> jours	Ministères sectoriels et ONG
Mise en place des activités préparatoires au relèvement précoce	45 <sup>ème</sup> jour-fin phase de contingence	Ministères sectoriels et ONGs

**1.-Qui prend charge en cas d'urgence ?**

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Adresse domicile</b>	<b>Tél. domicile et Cell.</b>
<b>Mairie</b>	Nice Simon			4905-9229

**Ou en absence du Maire le Coordonnateur technique monsieur Persaint Emmanuel prendra en charge. Adresse : Tel. : 3724-9461.**

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Adresse domicile</b>	<b>Tél. Domicile et Cell.</b>
<b>CCPC</b>	Persaint Emmanuel			3724-9461

**Ou, en absence du Coordonnateur Technique**

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Adresse domicile</b>	<b>Tél. Domicile et Cell.</b>
<b>Croix Rouge Haïtienne</b>	Jean François Melissa			4378 9387

**Ou, en absence de la Coordonnatrice du comité Local de la CRH**

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Adresse domicile</b>	<b>Tél. Domicile et Cell.</b>
<b>PNH</b>	Insp. Médé Rousnol	3716 9693	Tabarre 27	37169 693

2.- En cas d'urgence, le COUC se réunit, composé des personnalités suivantes :

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Adresse du domicile /E-mail</b>	<b>Tél. domicile et Portables</b>
<b>Mairie</b>	Nice Simon			4905-9229
<b>CTC</b>	Persaint Emmanuel			3724 9461
Croix Rouge Haïtienne	Jean François Melissa			4378 9387
<b>PNH</b>	Insp. Méde Rousnol			3716 9693

3. - Le COU de Tabarre se réunit à l'adresse ci-dessous :

<b>Institution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Personne contact</b>
<b>Centre d'opérations d'urgence</b>	Blvd 15 Oct. # 32	37249461	Coordonnateur Technique Persaint Emmanuel. Tel. : 37249461

**Ou, si le local du bureau du Centre d'Opération d'Urgence est affecté, le COUC se réunit à :**

<b>Institution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Personne contact</b>
<b>Ecole Nationale de Tabarre</b>	Tabarre 27	3739 5538	Lucien Jean Francois

**Ou, si la Mairie est affectée, le COUL se réunit à :**

<b>Institution</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Personne contact</b>
<b>Lycée Jean Marie Vicent</b>	Carradeux, Tabarre 48	<b>3607 2656</b>	Charles Luckenange

**4.- Le COUC avertit les personnalités suivantes :**

<b>Institution</b>	<b>Personne</b>	<b>Adresse de bureau</b>	<b>Tél. bureau</b>	<b>E-mail</b>
CDGRD	Enrico CLAUDE		48913872	

**5.- Les personnalités ci-après prennent la charge d'avertir :**

<b>Personnes</b>	<b>Personnalités à avertir</b>	<b>Tél. portable</b>	<b>E-mail</b>	<b>Tél. domicile</b>
Nom du Directeur de la DPC	CTD Enrico CLAUDE	48913872		

## 6.4 ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR LA GESTION DE L'URGENCE PAR COORDINATION OU AIRE

<b>Coordination</b>	<b>Avant</b>	<b>Pendant</b>	<b>Après</b>
<b>Coordination technique Ou poste de commandement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des bulletins météorologiques avec la coordination de l'information et de communication</li> <li>- Convocation des membres à des rencontres de préparation</li> <li>- Activation du centre d'opération d'urgence</li> <li>- Coordonne les activités du COUC</li> <li>- Echanger des informations avec le niveau communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la relation avec les autorités communales et locales</li> <li>- Partager les informations avec les autres coordinations</li> <li>- Suivi avec les autres commissions sur les actions entreprises</li> <li>- Partage des informations avec le niveau communal</li> <li>- Suivi des bulletins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désactivation du centre d'opération d'urgence</li> <li>- Coordonne les autres actions avec les coordinations</li> <li>- Coordonne les actions de réponse avec les secteurs et les ONGs.</li> <li>- Organise des rencontres de coordination</li> <li>- Suivi des rapports d'évaluation (EDAB)</li> </ul>
<b>Coordination /Aires Information et Communication et traitement de données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de la liste des contacts tant pour le CL, CC et CD</li> <li>- Réunion du COUL en cas d'imminence</li> <li>- Réception/Acquisition de Bulletins météorologiques émis par SPGRD/UHM et relayés par le CDPC</li> <li>- Vulgarisation des bulletins à la population</li> <li>- Identification des Centres d'hébergement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance de contact avec les responsables à l'intérieur et à l'extérieur de la commune</li> <li>- Partage des informations reçues des localités avec le CDPC</li> <li>- Suivi de la situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec les communautés pour la collecte des premières informations</li> <li>- Communication progressive des informations au CDPC</li> <li>- Suivi / annonce la levée de l'alerte</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec les responsables des Centres d'hébergement</li> <li>- Suivi à la diffusion des Spots et consignes préconisées par le SNGRD</li> <li>- Distribution d'Affiches</li> <li>- Installations de banderoles</li> <li>- Evacuation des personnes dans les zones à risque</li> </ul>		
<b>Coordination</b> <b>Logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des institutions partenaires</li> <li>- Inventaires des ressources disponibles (Humaines, Matérielles, Logistiques, Financières) chez les partenaires</li> <li>- Enregistrement / Gestion des volontaires</li> <li>- Identification / Inventaire des familles/personnes habitant les zones à risque</li> <li>- Identification des besoins éventuels</li> <li>- Identification des refuges et leur état d'accueil</li> <li>- Identification des partenaires et leur capacité de stockage</li> <li>- Elaboration de protocoles d'utilisation des ressources disponibles chez les partenaires.</li> <li>- Identification des moyens d'accès de secours et d'autres alternatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion dans les abris provisoires / refuges</li> <li>- Maintenance de contact avec le CD</li> <li>- Réunion sectorielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des ressources nécessaires</li> <li>- Suivi dans la gestion des abris provisoires</li> <li>- Inventaire des voies d'accès</li> <li>- Libération des voies d'accès pour la conduite des opérations de réponse</li> <li>- Suivi Enregistrement / Gestion des volontaires</li> <li>- Gestion des stocks</li> <li>- Enregistrement des Dons</li> <li>- Préparation de rapport de gestion des Dons</li> </ul>

<p><b>Coordination Réponse</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des Ressources</li> <li>- Inventaire et enregistrement des Volontaires</li> <li>- Contact avec les brigadiers, les équipes d'intervention communautaire (EIC)</li> <li>- Renforcement de partenariat Contact avec les Responsables des Établissements / Abris provisoires</li> <li>- Préparation des guides/protocoles / accords de principes sur l'utilisation des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion dans les abris provisoires / refuges</li> <li>- Maintenance de contact avec le CD</li> <li>- Maintenance de contact avec les brigadiers, les équipes d'intervention communautaire (EIC)</li> <li>- Réunion sectorielle</li> <li>- Inventaire de stock</li> <li>- Assistance dans les abris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation Rapide de la situation</li> <li>- Déploiement d'équipes sur le terrain pour l'évacuation</li> <li>- Préparation des rapports sur les dégâts et les besoins</li> <li>- Soumission de demandes d'assistance aux instances concernées</li> <li>- Distribution de l'assistance immédiate</li> <li>- Suivi dans les abris</li> <li>- Communication des rapports progressifs au CD</li> </ul>
------------------------------------	---	--	---

## 7 PROCEDURES D'ALERTE AU NIVEAU LOCAL/ CHAINE DE COMMUNICATION

Phase d'alerte	De qui	A qui	Actions	Moyens de Communication
PRE-ALERTE 1 72 h avant l'arrivée du phénomène	CDPC	CCPC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphone, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	Maire	CCPC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations Inter Partenaires	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC	<b>Vérification des moyens d'intervention des secteurs</b>	Convocation d'une réunion et rapports d'inventaire des secteurs
PRE-ALERTE 2 36 à 48h avant le phénomène	CCPC	CASEC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmissions des bulletins d'alerte	
	CL	Elus locaux	Transmissions des bulletins d'alerte	
	CL	ONGs partenaires	Transmissions des bulletins d'alerte	

	CL	Points focaux notables	Transmissions des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone,
	CL	EIC	<b>Mobilisation des moyens d'intervention</b>	Presse, porte à porte
	CL		Activation du COUL	

	De qui	A qui	Actions	Moyens de Communication
<b>ALERTE 1 15 à 24h avant la menace</b>	<b>CCPC</b>	<b>CASEC</b>		Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	CLPC	Transmission des bulletins d'alerte	Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations Inter partenaires	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Institutions étatiques	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC		
	CASEC	Comité local, élus locaux	Evacuation	
	CL	Début Evacuation /mise en abri	Requête d'aide supplémentaire	

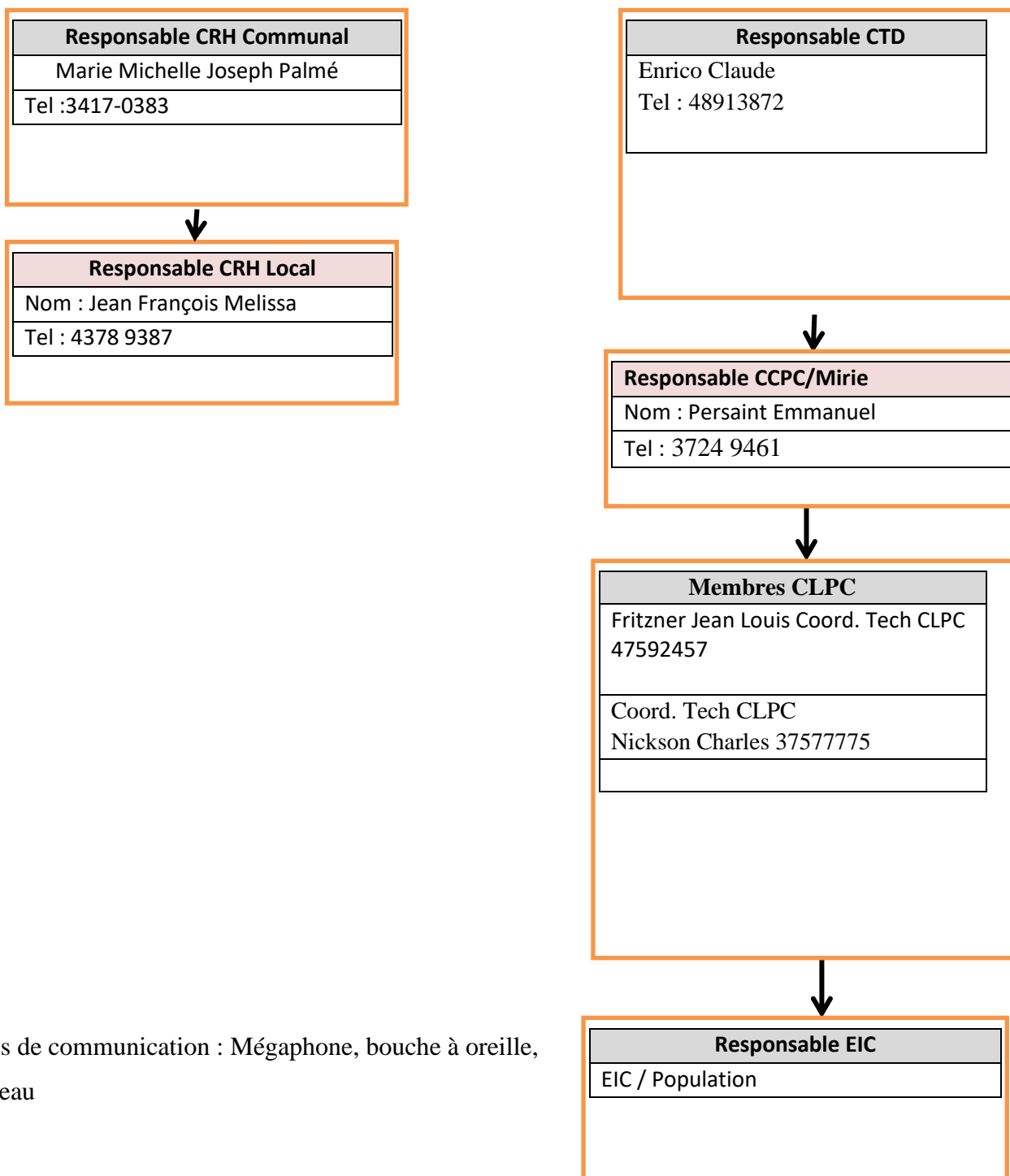
<b>ALERTE 2</b> Confirmation du passage du phénomène	<b>CCPC</b>	<b>Membres du CL</b>		Téléphones, SMS, Mégaphone, Presse, porte à porte
	CASEC	Comités Locaux		Téléphones, SMS, Presse
	CL	Elus locaux	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Organisations inter partenaires	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Points focaux notables	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	Institutions étatiques	Transmission des bulletins d'alerte	
	CL	EIC	Transmission des bulletins d'alerte	
		Population	Evacuation /mise en abri /Interdiction de circuler	

## 7.1 Chaîne de communication au niveau local

Avant l'arrivée de la menace

Menace identifiée

### 7.1.1 Information descendante c'est-à-dire de haut en bas

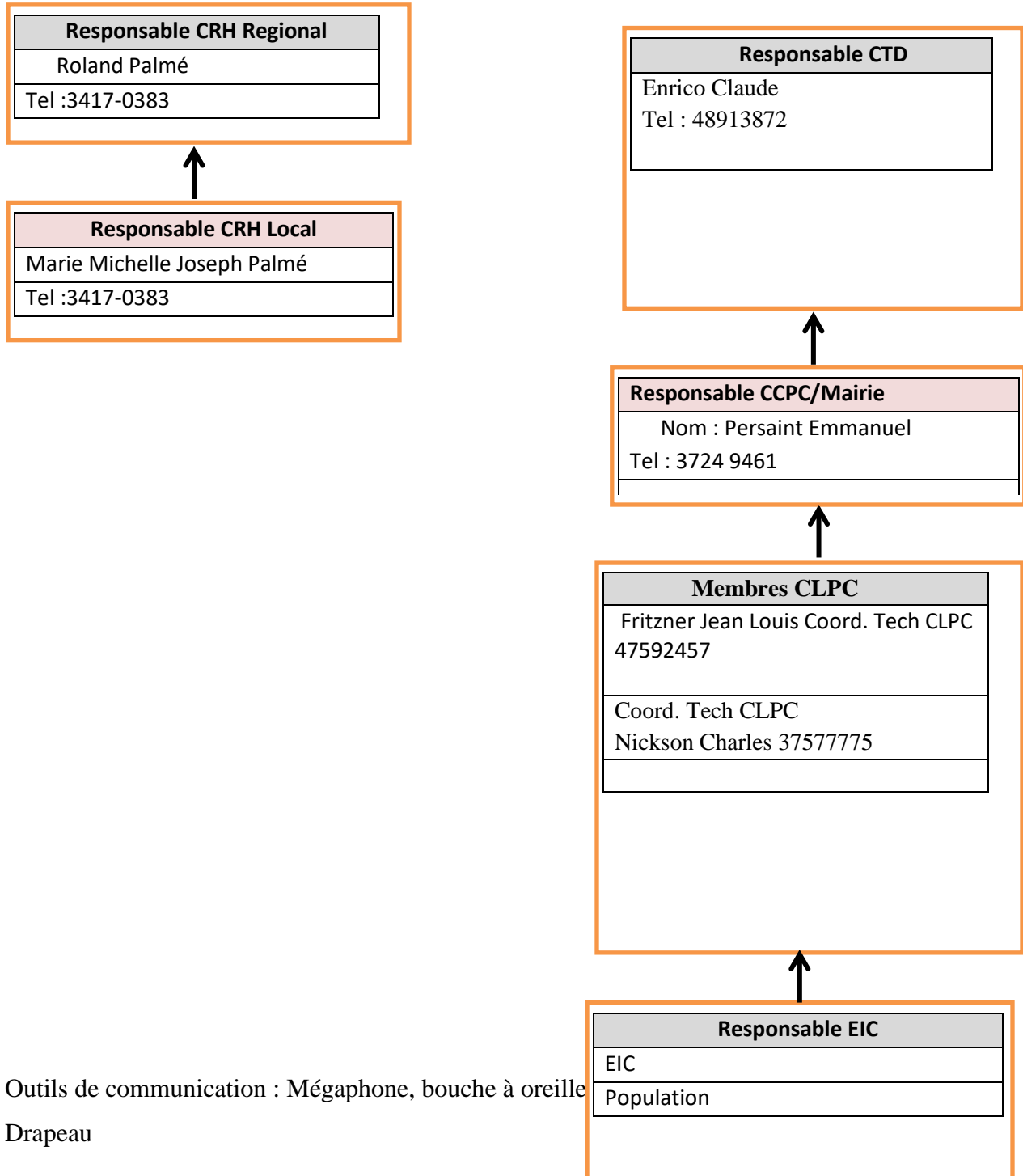


Outils de communication : Mégaphone, bouche à oreille, Drapeau

**Pendant ou après l'arrivée de la menace**

**Désastre identifié**

7.1.2 Information remontante c'est-à-dire de bas en haut



Outils de communication : Mégaphone, bouche à oreille  
Drapeau

## 8 ANNEXE

### 8.1 Liste des EIC

Liste des membres EIC Bigarade-Damien					
No	Nom	Prenom	Sexe	Fonction	Contact
1	Lysias Georges	Abdoul	M	Président	<b>34277783</b>
2	Hypolite	Ketia	F	Membre	
3	Shadrac	Estaphat	M	Membre	
4	Joseph	Getro	M	Membre	
5	Sandi	Derival	F	Membre	
6	Shadzard	Estaphat	M	Membre	
7	Estaphat	Joseph	M	Membre	

Liste des membres EIC Sainte-Philomène					
1	Francois	Edris	M	President	4711-4273
2	Dajeanson	Vernet	M	Vice-President	3744-3657
3	Moise	Ezechieel	M	Membre	
4	Cheri	Dadel	M	Membre	
5	Jeanis	Mirtha	F	Membre	
6	Jean Baptiste	Onel	M	Membre	

liste des membres EIC Butte-Boyer Croix des Missions					
1	Dort	Samuel	M	President	4822-3354
2	Dort	Josue	M	Vice-President	
3	Bercy	Yonel	IV]	Membre	
4	Lafortune	Jean-Guy	M	Membre	
5	Garnier	Mirvemirde	F	Membre	
6	Romeus	Jonathan	M	Membre	
7	Petit	Elson	M	Membre	
8	Casimir	Espadieu	M	Membre	

9 Alexis	Tchiano	M	Membre	
----------	---------	---	--------	--

Liste des membres EIC Soison-Torcel					
1	Hypolite	Benys	M	President	3667-5755
2	Alerte	Guideline	F	Membre	3788-2851
3	Jacquet	Lcius	M	Membre	4905-1157
4	Izar	Jacquet	F	Membre	4870-2559
5	Ezechiet	Nordeus		Membre	4612-2256
6	Lindor	Nerlande	F	Membre	3602-4514
7	Jean Pierre	Val	M	Membre	4803-2909
8	Venise	Bien-Aime	F	Membre	4882-0772
9	Joseph	Georgeline	F	Membre	46097187
10	Enise	Occius	M	Membre	4808-4967
11	Michel Chamine	Houpere	F		36851746
12	Mackenley	Louisius	M		4913-2840

Liste des membres EIC Cazeau					
1	Geralda	Jean Francois	F	Membre	3891-0707
2	Albertini	Abraham	M	Membre	
3	Calixte	Flerime	M	Membre	
4	Perez	Baptiste	M	Membre	
5	IVlichael	Francois	M	Membre	
6	Sejousna	Risidore	M	Membre	
7	Wilmax	Youte	M	Membre	
8	Raphael	Abraham	M	Membre	
9	Jhonson		M	Membre	
10	Dina	Flerime	F	Membre	
11	Germina		F	Membre	
12	Elisa		F	Membre	
13	Laplante	Rock	M	Membre	